

DONNÉES LIÉES AUX CONTRATS EN DÉSHÉRENCE
Période 2020

	Situation au 31 décembre N Montant global exprimé en millions d'euros (M €)	Situation au 31 décembre N exprimé en nombre de contrats concernés	Montant global réglé aux bénéficiaires ou transférés à la CDC au 31 décembre N sur le stock identifié au 31 décembre (N-1) en millions d'euros (M€)	Montant global réglé aux bénéficiaires ou transférés à la CDC au 31 décembre N sur le stock identifié au 31 décembre (N-1) en pourcentage (%)	Nombre total de contrats réglés aux bénéficiaires ou transférés à la CDC au 31 décembre N sur le stock de contrats identifié au 31 décembre (N-1) en nombre de contrats	Nombre total de contrats réglés aux bénéficiaires ou transférés à la CDC au 31 décembre N sur le stock de contrats identifié au 31 décembre (N-1) en pourcentage (%)
Capitaux décès non réglés des contrats d'assurance-vie, hors contrats collectifs à adhésion obligatoire souscrits dans le cadre de l'entreprise						
Montant total des capitaux décès non réglés depuis plus d'un an à compter de la connaissance du décès	18,2	1 154	69	44,7	370	37,7
Capitaux termes des contrats d'assurance-vie, hors contrats collectifs à adhésion obligatoire souscrits par une entreprise						
Montant total des capitaux échus/prestations non réglées depuis plus de 6 mois à compter de l'arrivée du terme	2	493	03	21,2	62	17,2
Bons et contrats de capitalisation						
Montant total des capitaux échus non réglés depuis plus de six mois à compter de l'arrivée du terme (nominatifs)	0	0	0	0	0	0
Montant total des capitaux échus non réglés depuis plus de six mois à compter de l'arrivée du terme (au porteur)	3	45	04	11,8	57	55
Contrats collectifs à adhésion obligatoire souscrits par une entreprise						
Capitaux décès non réglés depuis plus d'un an à compter de la connaissance du décès	0	0	0	0	0	0
Contrats dont la rente ou le capital n'a pas été demandé à l'échéance lorsque l'assuré a atteint l'âge de 62 ans	1	9	0	0	0	0
Contrats dont la rente ou le capital n'a pas été demandé à l'échéance lorsque l'assuré a atteint l'âge de 65 ans	0	3	0	0	0	0
Contrats collectifs à adhésion facultative						
Contrats dont la rente ou le capital n'a pas été demandé à l'échéance lorsque l'assuré a atteint l'âge de 62 ans	1	830	0	0	0	0
Contrats dont la rente ou le capital n'a pas été demandé à l'échéance lorsque l'assuré a atteint l'âge de 65 ans	8	659	0	0	0	0